

[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **13 (1933)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel
de la

Chambre de Commerce suisse en France
16, Avenue de l'Opéra

Novembre 1933

Paris-I^{er}

Treizième Année. - N° 9

Téléphone :
Opéra 90-68
Adresse télégraphique :
Commersuis-Paris 111

La Revue économique franco-suisse fait suite
au Bulletin mensuel de la Chambre de
Commerce Suisse en France

Le numéro : 3 fr.
Abonnement annuel : 30 fr.
(argent français)
Chèques postaux Paris 32-44

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

LE FRANC SUISSE

	Pages
Le Franc Suisse.....	177

DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

	Pages
Les taxes française et suisse à l'importation.....	181
Déjeuner de la Chambre de Commerce Suisse en France. — Discours de M. Gustave Brandt, Président de la Commission des Douanes.....	185

PREMIÈRE PARTIE

LE FRANC SUISSE

Nous sommes reconnaissants à Monsieur de Saint-Albin, directeur du journal financier « Le Pour et le Contre », de l'autorisation qu'il a bien voulu nous donner de reproduire l'étude sur le franc suisse publiée récemment dans le journal précité.

La situation des monnaies demeurées fidèles à l'étalon or suscite actuellement un grand intérêt dans tous les milieux économiques, spécialement en France et en Suisse, pays qui font partie du « bloc des nations or » et dont les liens en matière monétaire sont aussi étroits que dans les autres domaines économiques. Nos lecteurs, qui n'ont peut-être pas tous eu l'occasion de lire cet article dans « Le Pour et le Contre », seront sans doute heureux d'en prendre connaissance dans nos colonnes.

La crise actuelle remonte au commencement de 1930, mais c'est en juillet 1931 qu'elle commença à affecter les monnaies. Elle prit ce caractère quand l'Allemagne frappa d'un moratorium, plus ou moins absolu mais général, les capitaux

dont ses banques avaient la garde. Immédiatement les fonds déposés en Allemagne et en Autriche furent retirés dans la mesure du possible et cherchèrent un refuge ailleurs. Dès ce moment les monnaies furent discutées : le crédit de la livre sterling elle-même commença de manifester quelque faiblesse sur le marché des changes et ce fut bientôt le tour du dollar de faire parler de lui. La panique se déclencha quand, en septembre 1931, l'Angleterre, paralysée par l'immobilisation de ses capitaux en Allemagne, se vit dans la nécessité de suspendre la convertibilité de ses billets en or : alors les capitaux ne trouvèrent plus de refuge qu'en trois ou quatre pays d'Europe, principalement en France, en Suisse et en Hollande; ils s'y ruèrent.

La défaillance de la livre sterling entraîna plus ou moins celle des monnaies étrangères qui lui sont légalement rattachées comme la livre égyptienne et de monnaies solidarisées avec elle par les liens du commerce, le tout constituant ce qu'on appelle le bloc sterling. Le dollar canadien, théoriquement indépendant, gravite dans cet orbe, et aussi les monnaies scandinaves. Bref, il